



**École  
Saint-René**

Cultivons un monde  
qui nous rassemble

# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

## 2024-2025



### École Saint-René

14 rue Vervais, Mercier (Québec) J6T 6N3

Téléphone : 514 380-8899, poste 4561 / Télécopieur : 450-698-5110

Site Web : [www.strene.cssdgs.gouv.qc.ca](http://www.strene.cssdgs.gouv.qc.ca) / Courriel : [strene@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:strene@cssdgs.gouv.qc.ca)

Centre de services  
scolaire des  
Grandes-Seigneuries

Québec

////////////////////////////////////

2024-02-15

## MESSAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

L'année 2024-2025 a débuté avec un rassemblement sous le thème de « Survivors » sous lequel nous démontrons le dynamisme des acteurs qui œuvrent auprès des enfants, des multitudes de défis qui se trouvent sur notre chemin et des solutions, qu'ensemble nous pouvons mettre en place.

L'école est un milieu de vie. Les nombreuses activités offertes ont ponctué l'année de moment de bonheur et d'éclats de rire. Fête de la rentrée, cross-country, festivités du temps des fêtes, journée multiculturelle et kermesse, activités éducatives, activités parascolaires diverses, la mise en place d'un comité « conseil d'élèves » où les élèves ont été consultés par la direction au sujet de multiples sujets, ont partagé de l'information à leurs pairs de classe, les ont consultés pour ensuite donner le pouls à la direction qui a pris ces résultats en considération avec l'équipe-école. L'escouade pacifique a été une des occasions de découverte et de plaisir! L'implication des membres de l'équipe-école ainsi que de nombreux parents bénévoles ont fait de ces événements de beaux moments de rencontre.

Le personnel de l'école Saint-René est engagé dans la réussite de tous les élèves en offrant un enseignement basé sur les pratiques efficaces reconnues par la recherche. À cet égard, la formation continue du personnel est une priorité. Le travail de collaboration avec les divers partenaires du milieu et le souci d'offrir un milieu de vie sain et sécuritaire à tous est aussi au cœur des préoccupations du personnel.

Nous terminons l'année 2024-2025 sur une belle lancée. Les taux de réussite globaux de nos élèves sont excellents. Nous constatons que ceux-ci se situent autour de 90% pour l'ensemble des disciplines. Nous continuerons à travailler sur notre plus grande vulnérabilité, soit la réussite de nos élèves ayant un plan d'intervention ainsi que les élèves ayant des résultats inférieurs à 66%.

En terminant, deux nouvelles directions adjointes se joignent à l'équipe de l'école Saint-René dès la rentrée scolaire 2025-2026. Je tiens donc à souhaiter la bienvenue à Madame Catherine Comtois-Marotte, nommée en tant que directrice adjointe depuis fin janvier 2025, qui s'occupera des élèves au préscolaire, 1<sup>re</sup> année, 2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup> année en 2025-2026 et à Madame Caroline Léveillé, nommée en tant que directrice adjointe, qui sera en poste en août 2025. Elle s'occupera des élèves des groupes GATSA, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année.

Nous nous souhaitons donc une excellente rentrée scolaire!



Madame Stéphanie Hautot  
Directrice

*Stéphanie Hautot*



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Madame Layla Melhem  
Présidente

En cette fin d'année 2024-2025, nous tenons à souligner avec fierté et reconnaissance les nombreux efforts déployés par l'ensemble du personnel de notre école.

Chaque jour, vous avez su offrir un solide encadrement, empreint de bienveillance, qui permettant à nos enfants de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans un environnement sécurisant et stimulant.

Grâce à votre engagement constant, nos enfants ont pu évoluer dans un climat propice au développement de leurs compétences, mais aussi de leur confiance en eux.

Encore une fois, cette année, vous avez été les essentiels dans le parcours de nos enfants.

Merci de tout cœur pour votre dévouement!

*Layla Melhem*

## TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement .....	6
2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT .....	7
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	8
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	9
2.3 Résultats obtenus .....	13
ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL .....	15

1

# PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Mme Layla Melhem	Parent	2
Mme Sarah McIntyre	Parent	2
Mme Josée Hébert	Parent	1
Mme Véronique Champagne	Parent	1
Mme Catherine Meloche	Parent substitut	1
Mme Amélie Paquette	Parent substitut	1
M. Anthony Chrétien	Parent substitut	1
Mme Carole McNeil	Enseignante	1
Mme Isabelle Legault	Enseignante	1
Mme Janick Laurin	Enseignante	1
Mme Séréna Grenier	Enseignante	1
Mme Anabelle Dignard	Technicienne en éducation spécialisée	1
Mme Diane Pitre	Technicienne au service de garde	1

2

## BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
10 et 24 septembre 2024	Ordinaire
22 octobre 2024	Ordinaire
19 novembre 2024	Ordinaire
29 janvier 2025	Ordinaire
18 mars 2025	Ordinaire
15 avril 2025	Ordinaire
20 mai 2025	Ordinaire
19 juin 2025	Ordinaire

## 2.2

### ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b> *D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	6 février 2023	Information	Février : Le projet éducatif a été adopté le 6 juin 2023.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	24 septembre 19 juin	Adoption	Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été adopté en septembre et son évaluation des différentes actions et sa mise à jour sur nouveau canevas a été fait et présenté en juin.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	20 mai	Approbation	Le code de vie a été reconduit avec des ajustements mineurs.
Approbation des contributions financières exigées	À toutes les rencontres	Approbation	À chacune des séances du conseil, nous présentions les activités proposées par le personnel ainsi que les frais associés. La contribution des parents ne devait pas dépasser 70\$ et l'utilisation des annexes ministérielles est fortement encouragée pour garder les frais au minimum.
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ainsi que la liste du matériel scolaire à acheter	20 mai	Approbation	Les principes approuvés serviront de balises aux enseignants.tes lors de l'élaboration des listes de matériel scolaire.
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	24 septembre	Adoption	Amendement des règles de fonctionnement des services de garde.

Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Aucun changement prévu au sujet de l'acte d'établissement
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	24 septembre	Adoption	Le rapport annuel 2023-2024 de l'établissement a été déposé au conseil pour adoption.
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique et du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	29 janvier	Approbation	La grille-matières élaborée avec la participation du comité de participation des enseignants et présentée aux membres pour approbation.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	20 mai	Consultation	

**Pouvoirs liés aux services éducatifs**

Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	29 janvier	Approbation	Présentation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle. Présentation de la planification des contenus en éducation à la sexualité.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	19 novembre	Approbation	Le comité à la vie scolaire a proposé la tenue d'activités destinées à l'ensemble des élèves de l'école (ex. Cross-country, kermesse, tournois, carnaval, etc.) afin de favoriser le sentiment d'appartenance.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	24 septembre	Approbation	Mise en œuvre des services complémentaires afin de répondre aux besoins des élèves.
Consultation des parents	22 octobre 29 janvier	Consultation	22 octobre : consultation des parents au sujet de l'annexe 83 (aide aux parents). Plusieurs suggestions sont faites, soit système d'éducation provincial, transition vers la 1 <sup>re</sup> année, fonctions exécutives, citoyenneté numérique et cybersécurité, etc.  29 janvier : consultation des parents au sujet du choix de la bénévole de l'année qui s'est arrêté sur Mme Joliane Isabelle qui s'occupe de plier et d'organiser la tonne de vêtements et d'objets perdus. Nous lui sommes très reconnaissants.

Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	De décembre à juin à raison d'une rencontre par mois	Consultation	Mise sur pied du conseil des élèves de l'école où les membres ont été rencontrés, consultés sur divers sujets. Ces membres ont ensuite consulté leurs pairs pour enfin informer la direction.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	29 janvier	Approbation	Présentation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle. Présentation de la planification des contenus en éducation à la sexualité.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	19 novembre	Approbation	Le comité à la vie scolaire a proposé la tenue d'activités destinées à l'ensemble des élèves de l'école (ex. Cross-country, kermesse, tournois, carnaval, etc.) afin de favoriser le sentiment d'appartenance.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	24 septembre	Approbation	Mise en œuvre des services complémentaires afin de répondre aux besoins des élèves.
Consultation des parents	22 octobre 29 janvier	Consultation	22 octobre : consultation des parents au sujet de l'annexe 83 (aide aux parents). Plusieurs suggestions sont faites, soit système d'éducation provincial, transition vers la 1 <sup>re</sup> année, fonctions exécutives, citoyenneté numérique et cybersécurité, etc.  29 janvier : consultation des parents au sujet du choix de la bénévole de l'année qui s'est arrêté sur Mme Joliane Isabelle qui s'occupe de plier et d'organiser la tonne de vêtements et d'objets perdus. Nous lui sommes très reconnaissants.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	De décembre à juin à raison d'une rencontre par mois	Consultation	Mise sur pied du conseil des élèves de l'école où les membres ont été rencontrés, consultés sur divers sujets. Ces membres ont ensuite consulté leurs pairs pour enfin informer la direction.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	29 janvier	Approbation	Présentation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle. Présentation de la planification des contenus en éducation à la sexualité.
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	24 septembre	Approbation	Mise en œuvre des services complémentaires afin de répondre aux besoins des élèves.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	19 novembre	Approbation	Le comité à la vie scolaire a proposé la tenue d'activités destinées à l'ensemble des élèves de l'école (ex. Cross-country, kermesse, tournois, carnaval, etc.) afin de favoriser le sentiment d'appartenance.

Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	19 novembre	Approbation	Présentation d'activités parascolaires offertes à l'ensemble des élèves de l'école par le service de garde.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	18 mars 7 mai	Consultation pour l'attribution de contrats	18 mars - Le contrat pour le traiteur de l'école a été attribué au traiteur « Félix » pour l'année scolaire 2025-2026. 7 mai - Le contrat pour la photo scolaire a été attribué à La boîte blanche pour l'année scolaire 2025-2026.

**Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles**

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	18 mars Septembre 2025	Réception d'un don	Mars 2025 - Réception d'un don de 3 700\$ des Caisses populaires et dépôt dans le FDS pour les activités école rassembleuses. Sept 2025 - Réception d'un don de 2 000\$ de la ville de Mercier pour avoir mis sur pied un conseil d'élèves à l'école St-René.
Montants reçus pour les mesures dédiées et protégées	18 mars	Information	Présentation des montants reçus.
Adoption du budget annuel de l'établissement	1. 24 septembre 2. 29 janvier 3. 20 mai 4. 20 mai	Adoption	1. Amendement du volet financier du service de garde et du service du midi et budget du conseil d'établissement 2. Présentation du budget révisé 2024-2025 de l'établissement scolaire 3. Présentation du budget révisé 2024-2025 du service de garde 4. Le budget initial 2025-2026 de l'établissement et du service de garde a été adopté.

**Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)**




Aménagement de la cour d'école	29 janvier	Information	Phase 1 : actions prévues : asphalte, déplacer ballons-poire, installer paniers de basketball, installer pierres pour s'asseoir sous les arbres et utiliser en tant que classe extérieure ou parcours pour les élèves. Il est convenu que le trottoir près de la porte K soit poursuivi jusqu'à la cour asphaltée. Possibilité de placer 2 cabanons pour le rangement du matériel servant aux activités extérieures. Le projet a été remis à l'été 2025. Le projet est maintenant remis à l'été 2026.
--------------------------------	------------	-------------	---

**Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)**

Choix d'une campagne de financement	20 mai	Consultation	Le choix s'est arrêté sur la compagnie North Hatley qui propose des produits d'érable québécois.
Présence du conseil d'élèves au conseil de la ville de Mercier	22 mai	Information	Les présidents de classes qui font partie du conseil d'élèves de l'école St-René ont pu vivre une rencontre au conseil de la ville de Mercier. Lors de cette activité, ils remplaçaient les conseillers pour présenter le projet choisi pour l'école et financé par le don de la ville de 2000\$ pour avoir mis sur pied le conseil au sein de l'école. L'organisation de l'activité de début d'année 2025-2026 fut le projet choisi par le conseil d'élèves.



## 2.3 RÉSULTATS OBTENUS

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectif #1	Indicateur	Départ Juin 2022	Cible	Juin 2024																																										
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	<b>FRANÇAIS ÉCRITURE</b>  Améliorer les compétences de nos élèves en écriture.	<b>Objectif #1</b>  D'ici 2027, <b>diminuer le nombre d'élèves ayant 65% et moins en écriture.</b>	Taux de réussite des élèves qui ont 65% et moins	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sans PI</th> <th>Avec PI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1re</td> <td>8,3%</td> <td>68,4%</td> </tr> <tr> <td>2e</td> <td>4%</td> <td>35,7%</td> </tr> <tr> <td>3e</td> <td>4,9%</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>4e</td> <td>13,5%</td> <td>77,3%</td> </tr> <tr> <td>5e</td> <td>22,9%</td> <td>51,6%</td> </tr> <tr> <td>6e</td> <td>11,1%</td> <td>45,8%</td> </tr> </tbody> </table> Source de données : DVision		Sans PI	Avec PI	1re	8,3%	68,4%	2e	4%	35,7%	3e	4,9%	35%	4e	13,5%	77,3%	5e	22,9%	51,6%	6e	11,1%	45,8%	<b>Diminuer de 1%</b> à chaque niveau, par année, le <b>nombre d'élèves ayant 65% et moins</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>%</th> <th>Sans PI</th> <th>Avec PI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1re</td> <td>2,7%</td> <td>55,9%</td> </tr> <tr> <td>2e</td> <td>5,1%</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>3e</td> <td>3,5%</td> <td>43,8%</td> </tr> <tr> <td>4e</td> <td>12,8%</td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td>5e</td> <td>13,8%</td> <td>80,7%</td> </tr> <tr> <td>6e</td> <td>7%</td> <td>56,7%</td> </tr> </tbody> </table> Source des données : DVision	%	Sans PI	Avec PI	1re	2,7%	55,9%	2e	5,1%	50%	3e	3,5%	43,8%	4e	12,8%	60%	5e	13,8%	80,7%	6e	7%	56,7%
						Sans PI	Avec PI																																									
1re	8,3%	68,4%																																														
2e	4%	35,7%																																														
3e	4,9%	35%																																														
4e	13,5%	77,3%																																														
5e	22,9%	51,6%																																														
6e	11,1%	45,8%																																														
%	Sans PI	Avec PI																																														
1re	2,7%	55,9%																																														
2e	5,1%	50%																																														
3e	3,5%	43,8%																																														
4e	12,8%	60%																																														
5e	13,8%	80,7%																																														
6e	7%	56,7%																																														
Collaboration  État de la situation <b>objectif 1</b>	Observations  État de la situation <b>objectif 1</b> :	Actions  État de la situation <b>objectif 1</b> :																																														
Nous constatons que les actions concertées mise en œuvre par le comité pédagogique visant l'arrimage en écriture fait son chemin au niveau de la collaboration. Des textes modèles pour chacun des degrés et la correction commune permettent une meilleure compréhension des critères d'évaluation et par le fait même des attentes plus harmonisées.  Aussi, la collaboration entre nos enseignantes, nos enseignantes ressources et nos orthopédagogues permet de développer une maîtrise de plus en plus marquée des trois temps de l'atelier d'écriture en plus de lui donner une place plus grande au quotidien.  Un calendrier de rencontres statutaires a été mis en	<b>Élèves sans PI</b> En comparant avec nos données de départ, nous constatons, encore cette année, une tendance à la baisse du pourcentage d'élèves sans PI et ayant 65% et moins pour la majorité.  En effet, la poursuite du travail de collaboration, l'harmonisation des attentes et la cohérence qui en résulte pourraient faire du portrait de juin 2025, le portrait à considérer.  <b>Élèves avec PI</b> Ces élèves représentent 18% de notre clientèle globale de 148 élèves. Une hausse est observée en comparaison à l'an dernier où 14% (114 élèves) de	Le comité pédagogique sera reconduit et poursuivra son mandat de soutenir l'arrimage entre les niveaux.  Afin de soutenir la réussite de nos élèves, plus particulièrement ceux à risque, nous travaillerons à la mise en œuvre d'un programme réaliste et des savoirs essentiels en écriture.  L'appropriation du référentiel des pratiques efficaces en écriture sera poursuivie.  Nous intensifierons le travail des équipes collaboratives par la mise en place d'un calendrier de rencontres statutaires.																																														




place. En effet, deux séquences d'apprentissage ont été choisies cette année en niveau. Dans ces séquences d'apprentissage, en équipes collaboratives, les enseignants ont travaillé des dispositifs en écriture qui sont reconnus par la recherche au niveau de leur efficacité.

notre clientèle avaient un plan d'intervention. En ce sens, les pourcentages observés concernent en moyenne 11/14 élèves en 1<sup>re</sup> année, 4/11 élèves en 2<sup>e</sup> année, 10/17 élèves en 3<sup>e</sup> année, 25/38 élèves en 4<sup>e</sup> année, 16/27 élèves en 5<sup>e</sup> année et 14/41 élèves en 6<sup>e</sup> année. Ces élèves sont à risque d'échec scolaire.




La mise en œuvre d'un programme réaliste (se limite à ce que les élèves doivent apprendre en priorité, soit les essentiels) pourrait être une piste de solution pour les élèves à risque.

**Élèves avec et sans PI**

Un tableau a été ajouté pour démontrer les résultats des élèves à risque au global, soit les résultats en écriture de tous les élèves à risque de l'école, soit 123/650 élèves ou encore 19% de la clientèle en juin 2025, ce qui correspond à 8,6% (56) des élèves étant en échec et 10,3% (67) des élèves étant à haut risque.

Objectif du PEVR		Orientation du PÉ		Objectif #2	Indicateur	Cible		
						Augmenter le taux de réussite de 1% à chaque année à l'épreuve ministérielle dans la compétence « raisonner » <i>Source de données: D'Vision</i>		
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	MATHÉMATIQUE	Développer le sens de la mathématique chez tous nos élèves (compréhension conceptuelle, fluidité, flexibilité)	Objectif #2 D'ici 2027, augmenter le taux de réussite de nos <b>élèves de 6e année</b> à la compétence " <b>raisonner</b> " de l'épreuve ministérielle.	Taux de réussite (60% et +) des élèves à l'épreuve ministérielle ( <b>raisonner</b> ).	Jun 2023 Raisonner: 76%	Jun 2024 Raisonner 78%	Jun 2025 Raisonner 83,9%	
				À titre informatif : Taux de réussite (60% et +) des élèves à l'épreuve ministérielle ( <b>résoudre</b> ).	Jun 2023 Résoudre: 64%	Jun 2024 Résoudre 66%	Jun 2025 Résoudre 75%	
Collaboration  État de la situation <b>objectif 2</b> :		Observations  État de la situation <b>objectif 2</b> :			Actions  État de la situation <b>objectif 2</b> :			
Nous avons eu 2 rencontres collaborative avec la CP systémique ainsi qu'avec la CP mathématique, et ce, où tous les titulaires étaient présentes pour s'approprier le référentiel des pratiques efficaces en mathématiques.		<b>Raisonner</b> : Globalement, le taux de réussite de nos élèves (tous les degrés) est de 92% pour cette compétence avec une proportion de 16,9% d'élèves à risque (résultat entre 0 et 65%). Pour nos élèves de 6 <sup>e</sup> année, le taux de réussite à la 3 <sup>e</sup> étape est de 92% soit presque que 10% plus élevé que le résultat à l'épreuve ministérielle (83,9%) avec une proportion d'élèves à risque (0-65%) de 14,3%.  <b>Résoudre</b> : Globalement, le taux de réussite de nos élèves est de 89,2%			Poursuite de la mise en place des équipes collaboratives avec l'implication de la CP disciplinaire et systémique.  En équipes collaboratives :  Mise en place des pratiques efficaces en utilisant le référentiel des pratiques efficaces en mathématiques.			

	<p>pour cette compétence avec une proportion de 15,9% d'élèves à risque (entre 0 et 65%). %).                  Pour nos élèves de 6<sup>e</sup> année, le taux de réussite à la 3<sup>e</sup> étape est de 88,4% soit 13,4% plus bas que le résultat à l'examen avec une proportion d'élèves à risque (0-65%) de 34,8%.</p> <p>Nous constatons que les résultats à l'épreuve (75%) sont beaucoup plus bas que ceux de l'année (89,2%). Le format de l'épreuve (très longue) demandant une organisation de la pensée qui elle est nécessaire pour faire le travail en lien avec la résolution de problème sont des éléments considérés pour expliquer la situation.</p>	<p>Travail de collaboration des enseignants au niveau des pratiques efficaces à utiliser pour enseigner le sens du nombre et les fractions à nos élèves.</p>
--	--	--

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectif #3	Indicateur	<b>Cible :</b> <i>Source de données: DVision</i> Diminuer de 5% la valeur de départ (1% par année) (188/234)			
Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement	<p><b>BIEN-ÊTRE MILIEU SÉCURITAIRE</b></p> <p>Assurer aux élèves un milieu de vie inclusif où chacun est respecté.</p>	<p>D'ici 2027, <b>diminuer le nombre d'événements</b> reliés au <b>manque de respect et à la violence entre les élèves.</b></p>	<p>Mise en place un plan d'action des pratiques universelles qui favorisent le développement du vivre-ensemble</p> <p>Nombre d'évènements reliés au manque de respect et à la violence et <b>comptabilisés dans SPI/GPI</b></p>	<p>Aucun plan d'action de pratiques universelles qui favorisent le développement du vivre ensemble n'a été mise en place de juin 2023 à juin 2025.</p> <table border="1" data-bbox="1260 852 2001 1078"> <tr> <td data-bbox="1260 852 1711 1078"> <p><b>Départ : Juin 2024</b></p> <p><u>Nombre d'événements :</u></p> <p>Respect : 198 Violence: 234</p> </td> <td data-bbox="1711 852 2001 1078"> <p><b>Juin 2025</b></p> <p><u>Nombre d'événements :</u></p> <p>Respect : 188 Violence: 368</p> </td> </tr> </table>		<p><b>Départ : Juin 2024</b></p> <p><u>Nombre d'événements :</u></p> <p>Respect : 198 Violence: 234</p>	<p><b>Juin 2025</b></p> <p><u>Nombre d'événements :</u></p> <p>Respect : 188 Violence: 368</p>
<p><b>Départ : Juin 2024</b></p> <p><u>Nombre d'événements :</u></p> <p>Respect : 198 Violence: 234</p>	<p><b>Juin 2025</b></p> <p><u>Nombre d'événements :</u></p> <p>Respect : 188 Violence: 368</p>						
<p> Collaboration État de la situation : <b>objectif 3:</b></p>		<p> Observations État de la situation : <b>objectif 3:</b></p>		<p> Actions État de la situation <b>objectif 3:</b></p>			

Le monitoring des événements reliés au manque de respect et à la violence entre élèves se poursuit. Des rencontres de collaboration ont eu lieu pour s'arrimer au niveau du suivi des données pour avoir une vision commune et comparer les données souhaitées, soit pour faire ressortir le nombre d'événements reliés au manque de respect et de violence entre élèves.

Nous avons travaillé avec les équipes enseignantes pour modéliser le niveau 1 (universel) à faire en salle de classe au niveau du comportement attendu des élèves. Le rôle des intervenants a aussi été abordé pour clarifier les actions de tous et de chacun.

Les enseignants d'éducation physique ainsi qu'une éducatrice étaient sur la cour pour animer la période de récréation où ils organisaient différentes activités pour impliquer les élèves et pour modéliser la façon de jouer.

Nous avons débuté les rassemblements où tous les niveaux se regroupent à la cafétéria pour recevoir l'information de la directrice au niveau des comportements attendus choisis en tant que défis du mois. Les enseignants cibles 2 élèves par mois qui se sont démarqués en relevant le défi. L'objectif de ces rassemblements est que l'élève doit faire des efforts pour modifier les comportements inattendus. La direction félicite les élèves concernés et les autres qui sont dans la salle pour répondre aux attentes du code de vie de l'école au niveau du comportement, du respect ainsi que des consignes (ex. se déplacer calmement, organiser son espace de travail, agir de façon respectueuse envers ses pairs et les adultes).

Afin de régler certaines problématiques reliées aux comportements des élèves dans l'autobus scolaire, la TES du CSSDGS a travaillé avec notre équipe-école afin de modéliser les comportements attendus aux enfants dans le transport.

En comparant nos données entre juin 2024 et juin 2025, nous constatons une **baisse d'événements au niveau du respect entre élèves** (objectif #3 ciblé), soit **de 198 à 188**, ce qui est ce que nous souhaitons voir. Toutefois, le respect étant une valeur importante chez nous, nous nous préoccupons aussi du respect entre élèves-adultes.

À ce sujet, nous avons filtré l'indicateur qui nous démontre les manques de respect envers élèves et par la suite, les manques de **respect envers élèves ET adultes**. Nous constatons que le nombre d'événements relié au respect augmente considérablement si nous comptons aussi le manque de respect envers les adultes en juin 2025

Élèves :188

Élèves et adultes : 345

Au niveau de la violence, nous observons une hausse de 134 événements pour l'année, en juin 2025 vs 2024, soit :

Juin 2024 : 234

Juin 2025 : 368

Nous constatons aussi que la plupart des événements de violence se passent durant les transitions soit en arrivant le matin sur la cour, aux récréations, sur le retour à la maison et dans l'autobus scolaire.

Nous devons miser sur la prévention, sur la modélisation des comportements auprès de nos élèves. Nous souhaitons aussi harmoniser les pratiques de tous les employés de l'école qui travaillent auprès des enfants, que ça soit les surveillantes, éducatrices au service de garde et de diner ainsi que les enseignantes afin d'agir en amont et de savoir comment intervenir autant en prévention qu'en intervention auprès de nos élèves.

Afin de diminuer les événements reliés au manque de respect et à la violence des élèves, nous souhaitons poursuivre les ateliers d'habiletés sociales au 1<sup>er</sup> cycle ainsi que les ateliers fonctions exécutives. 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle faits par la psychoéducatrice et par le psychologue de l'école.

L'annexe 83 (aide aux parents) sera utilisée pour sensibiliser les parents au niveau des pratiques efficaces à poursuivre à la maison pour travailler en collaboration école-famille afin de favoriser le climat sein de l'école ainsi que pour enjeux reliés aux réseaux sociaux qui peuvent véhiculer des messages de violence que nous souhaitons éviter.

Nous poursuivrons les rassemblements pour modéliser les comportements à adopter ainsi que pour donner des défis aux élèves pour améliorer la situation.

La TES du CSSDGS poursuivra le soutien avec l'école pour modéliser les comportements attendus aux enfants dans le transport.

Nous poursuivrons l'animation des enseignants d'éducation physique de la cour d'école aux récréations et du travail d'une éducatrice pour s'assurer de l'organisation des activités sur la cour à l'heure du diner.

3

**ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL**

Projet éducatif 2023-2027	<a href="#">Adopté au CÉ du 6 juin 2023 -Projet_educatif_23-27docx.pdf</a>
Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Adopté au CÉ du 19 juin 2025 <a href="#">Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026.pdf</a>

